

N° 28/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MAI 2024

OBJET : Modification du bail de l'appartement situé 266 route du lac aux Costes

Le vingt-deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 29 avril 2024

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉS : GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à Thierry CATELAN), CATELAN Richard, HELSEN Véronique (pouvoir donné à Serge BLANC)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux locataires de l'appartement, situé au 266 route du Lac aux Costes, ont demandé une modification du bail suite à leur séparation. M.Bonthoux Loïc souhaite mettre fin à son bail commun avec Mme Jouannot Samantha et cette dernière souhaite conserver l'appartement. Ce changement nécessite la signature d'un nouveau bail. M.Bonthoux précise qu'il ne demande pas le remboursement de la caution versée à la signature du premier bail.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer l'appartement situé au 266 route du Lac à Mme Jouannot Samantha à compter du 16 avril 2024.
- **VALIDE** la modification du bail au nom unique de Mme Jouannot Samantha.
- **DECIDE** de maintenir le loyer mensuel sans charge à 570 € (sans versement d'une nouvelle caution)
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43-

Mail: mairie@aubessagne.fr